DELUERMOZ

COMMUNE(S) 1870-1871

Une traversée des mondes au xixe siècle

L'UNIVERS UH HISTORIQUE SEUIL



COMMUNE(S) 1870-1871

DU MÊME AUTEUR

« Arise Ye Wretched of the Earth » The First International in a Global Perspective (dir. avec Fabrice Bensimon, Jeanne Moisand) Brill, « Studies in global social History », 2018

Le Gouvernement des Parisiens Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée (avec Boris Bove, Nicolas Lyon-Caen) Éditions Paris Musées, 2017

Pour une histoire des possibles Approches contrefactuelles et futurs non advenus (avec Pierre Singaravélou) Seuil, « L'Univers historique », 2016; « Points Essais », 2019

L'Insurrection entre histoire et littérature (dir. avec Anthony Glinoer)
Publications de la Sorbonne, 2015

Le Crépuscule des révolutions (1848-1871) « La France contemporaine », vol. 3 Seuil, « L'Univers historique », 2012; et « Points Histoire », 2014

> Norbert Elias (direction) Perrin, « Tempus », 2012

Policiers dans la ville La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914) Publications de la Sorbonne, 2012

QUENTIN DELUERMOZ

COMMUNE(S) 1870-1871

Une traversée des mondes au xixe siècle

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

ÉDITIONS DU SEUIL

57, rue Gaston-Tessier, Paris XIXe

Ce livre est publié dans la collection « L'UNIVERS HISTORIQUE » fondée par Jacques Julliard et Michel Winock et dirigée par Patrick Boucheron

ISBN 978-2-02-139375-0

© Éditions du Seuil, avril 2020

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

La Commune est d'actualité. Pourtant, avec la chute du bloc soviétique, l'affaissement des partis communistes ou le reflux des élans libertaires des années 1970, elle semblait vieillie. Non pas oubliée, mais comme ramenée au passé. Son histoire avait trouvé place dans le récit républicain français, comme le montre le parcours de la communarde Louise Michel dans les mémoires collectives. L'anarchiste féministe en lutte contre l'État et le capitalisme, puis figure des partis communistes occidentaux, était devenue à la fin des années 1980 l'icône des capacités d'action des femmes dans l'histoire et le symbole d'une révolte de la jeunesse contre toutes les injustices. 498 voies, 190 écoles, collèges et lycées portent aujourd'hui le nom de « Louise Michel¹ ». La candidature de la « vierge rouge » à la panthéonisation, puis la réhabilitation des communards par l'Assemblée en novembre 2016, indiquent ce caractère plus apaisé de la Commune et l'institutionnalisation de son souvenir.

Son invocation pourtant n'a cessé entre-temps de fleurir dans les noms d'associations citoyennes, de projets et d'institutions artistiques. Et elle réapparaît surtout depuis quelques années dans les mouvements sociaux et contestataires. Le mouvement « Nuit debout », en 2016, a rebaptisé la place de la République occupée « place de la Commune-de-Paris ». En 2018, lors des contestations étudiantes, une « commune libre de Tolbiac » a surgi à l'université Paris-1. En mai 2019, alors que le mouvement s'essouffle, un millier de « gilets jaunes » se rendent à Montmartre en hommage à la Commune de Paris². Le phénomène n'est pas seulement français. Au Mexique, à Oaxaca, la répression d'une grève d'instituteurs en juin 2006 réveille une mémoire multiforme des soviets, des conseils populaires et de la Commune de Paris³. Au

Rojava, l'expérience militaire et politique kurde est parfois qualifiée de « Commune de Rojava » pour rendre compte d'un projet se voulant démocratique égalitaire. Et un groupe de soutien à la révolution du Rojava et du nord de la Syrie a pris pour nom « Internationalist Commune⁴ ». La référence a surgi dans le mouvement des places, des indignados espagnols au mouvement occupy aux États-Unis. Occupy Oakland s'est même donné pour nom « Oakland Commune » et l'une de ses porte-voix se faisait appeler « Louise Michel⁵ »... Dans un monde globalisé où les formes de gouvernance politique et économique s'imposent et se standardisent, la référence à la Commune semble nourrir les revendications de plus en plus présentes d'un pouvoir plus horizontal ainsi que le principe des « mouvements sans leaders » qui caractérise nombre de ces protestations contemporaines⁶. Le mot apparaît de manière plus courante sur les graffitis, les banderoles ou les slogans. Des « communes libres » émergent dans certaines villes et villages, selon un lien certes plus flottant avec l'événement historique lui-même.

Rien ne dit en effet que la référence concrète à l'expérience parisienne de 1871 soit toujours nette. La troisième révolution du xixe siècle français reste pour certains, militants ou amateurs d'histoire, un marqueur important fait de moments forts et de personnages célèbres comme le romancier et journaliste engagé Jules Vallès. Mais beaucoup de Français ne la connaissent pas. Et à d'autres, elle paraît évanescente : le sens du mot se mêle aux communes municipales, à l'idée du « commun » ou à la « communauté ». Elle ne relève parfois que de cela, un souvenir qui peut être agissant et flottant. Et pourtant quelque chose de l'aura de la République parisienne de 1871 résonne bien à l'arrière-plan. Incontestablement, la Commune de Paris est encore vivante au xxIe siècle. Elle fait sens, à une échelle globale, par-delà les redéfinitions idéologiques du siècle précédent qui semblaient l'avoir cadrée. Elle nourrit de nouvelles significations puisque, si elle est toujours synonyme de lutte sociale, elle fait aujourd'hui davantage écho aux réappropriations démocratiques qu'aux mouvements ouvriers auxquels elle a longtemps été associée. La texture de cette présence interpelle. Elle tient à notre situation contemporaine, mais cela ne saurait suffire : qu'est-ce qui dans l'événement de 1871 peut expliquer cette persistance et ces métamorphoses continues, et qui aurait peut-être échappé aux historiens ? Tel est l'objet de ce livre.

Introduction

Retour sur l'événement Commune, 1

« Exprimer une chose comme elle est. » cit. in Georges Didi-Huberman (2002), cit. in Ludwig Binswanger (1955), cit. in Gustave Flaubert (1915)¹

Proposer une nouvelle enquête sur la Commune de Paris ou même celles de province paraît étrange. Si sa connaissance semble parfois brouillée dans l'espace public contemporain, l'épisode est un terrain abondamment labouré, scruté, interprété. La bibliographie réunie en 2006 par Robert Le Quillec propose près de 600 pages et 5 000 entrées : romans, mémoires, catalogues d'expositions, réflexions philosophiques, et bien sûr travaux de recherche, qu'ils soient français, américains, britanniques, russes, espagnols, allemands, chinois²... Une vie ne suffirait pas à les lire. En ce début de xxıe siècle, la Commune ne souffre pas d'un déficit de connaissances. Elle est au contraire saturée d'informations et d'interprétations.

De quoi s'agit-il? Un bref rappel s'impose. La Commune est la troisième révolution du xixe siècle français, après 1830 et 1848. Contrairement à cette dernière, elle intervient à l'issue d'un lent « glissement ». Il débute avec la guerre entre la France du Second Empire et la Prusse en juillet 1870, se poursuit avec les défaites, la chute du régime et l'installation d'une nouvelle République le 4 septembre 1870. La transition politique est particulièrement vive à Paris : la capitale est alors une ville industrielle avec une forte concentration ouvrière et l'une des plus républicaines du pays. Les antagonismes sociaux comme la force des soutiens

au régime ne sauraient être négligés, mais elle avait bien été le siège à la fin des années 1860 d'un fort mouvement des réunions publiques et avait vu le retour d'une parole révolutionnaire. Dès septembre 1870, tandis que se constitue un gouvernement de la Défense nationale et que les Parisiens sont mobilisés pour rejoindre la garde nationale, certains quartiers expérimentent des formes d'auto-administration et des tentatives avortées de prise de pouvoir. Le reste de la population est plus attentiste. La capitale subit un long siège de quatre mois, assombri par un hiver terrible. La capitulation en janvier, les exigences exorbitantes de la Prusse (telle la cession de l'Alsace-Lorraine), les élections de février 1871 qui voient les monarchistes majoritaires à l'Assemblée nationale exaspèrent les Parisiens. Méfiants à l'encontre de la capitale, la Chambre et le gouvernement, dirigé par Adolphe Thiers, multiplient les mesures vexatoires. Le 10 mars, l'Assemblée nationale, qui s'était repliée à Bordeaux, décida de s'installer à Versailles, décapitalisant Paris. L'humiliation est forte.

Pour éviter tout dérapage lors des négociations de la signature du traité de paix, Thiers décide de reprendre les canons de la garde nationale parisienne. Vient le « 18 mars » : ce jour-là, au petit matin, à Montmartre, les troupes versaillaises se heurtent à l'opposition de la population. La confrontation se mue en insurrection, un scénario qui se répète à Belleville, à la Bastille. Débute ensuite un processus de reconquête depuis les quartiers périphériques vers le centre. Ce mouvement est populaire et spontané, les organisations révolutionnaires n'intervenant qu'après coup. Au soir du 18 mars, le Comité central de la garde nationale occupe l'Hôtel de Ville. La ville est « libre ». Il faut attendre cependant encore une semaine – appelée ensuite la « semaine de l'incertitude » – et de nouvelles élections pour que la Commune soit officiellement proclamée le 28 mars.

À ce moment-là, d'autres Communes existent ou se préparent à exister en France, à Lyon, Marseille, Toulouse ou au Creusot. La Commune de Paris est la plus conséquente. Le terme désigne ici à la fois la période et le groupe des 79 élus qui siègent à l'Hôtel de Ville et qui proclament rapidement la « Révolution victorieuse ». Parmi eux se trouvent les figures les plus célèbres : François Jourde, Jules Vallès, Eugène Varlin, Raoul Rigault, etc. Le groupe présente des traits aujourd'hui bien connus : 33 d'entre eux sont des ouvriers qualifiés (41 % du total), une première dans l'histoire des révolutions du siècle. Leurs orientations politiques sont variées et les débats constants : on y trouve des

blanquistes, des internationaux, des proudhoniens, des jacobins, des républicains radicaux, etc. Ces positions ne sont cependant pas figées et le référent commun, même *a minima*, reste la « République démocratique et sociale » qui s'était exprimée avec force en 1848. La Commune prend par la suite une série de mesures au cours de ses 57 séances : remise des loyers échus d'octobre à avril (29 mars), abolition de la conscription (29 mars), séparation de l'Église et de l'État (2 avril), école laïque, gratuite et obligatoire, suppression du travail de nuit pour les boulangers (20 avril), interdiction des retenues sur salaire dans les ateliers et administrations (28 avril). Elles font de la Commune un épisode déjà remarquable.

Dans le reste de la ville, la mémoire de la Révolution française a resurgi: on s'appelle « citoyen » et « citoyenne » dans les rues. La garde nationale, dont les officiers sont élus et révocables, joue un rôle de politisation et d'organisation important. Certaines formes d'autoorganisation se développent, autour des comités de vigilance ou dans certaines municipalités. Les situations surtout varient dans l'espace urbain. Les tensions sont nombreuses entre les insurgés, mais aussi contre ceux qui sont désignés comme « ennemis » du peuple : les « versaillais », les Prussiens, les gendarmes, les grands propriétaires, les curés. Le temps surtout manque : dès avril, la lutte contre les troupes versaillaises s'engage et les difficultés militaires s'accumulent. Aussi les réalisations concrètes sont-elles réduites : si les chambres syndicales se développent, seul un atelier de fonderie du XVe arrondissement a été géré de manière collective ; de même la laïcisation des écoles restet-elle partielle. Début mai, face aux difficultés, une scission éclate au sein de l'Hôtel de Ville entre la « majorité » favorable à l'instauration d'un « comité de salut public » et la « minorité » qui y voit une dérive autoritaire. Fin mai débute la reconquête de la capitale par les troupes gouvernementales. Elle est marquée, côté communard, par les incendies des principaux bâtiments de la ville, l'assassinat des otages, et, côté versaillais, par un vaste massacre resté sous le nom de « Semaine sanglante ». L'aventure a duré 72 jours.

Très vite, les commentateurs notent qu'un événement d'importance majeure a eu lieu. Mais, y compris chez ses défenseurs, ils pointent également la faiblesse des réalisations, son caractère brouillon, voire son ton verbeux. Marquent surtout le caractère apocalyptique de sa fin sanglante et les milliers de morts qui en ont résulté. Bref, très vite la Commune interroge.

Or celle-ci ne cesse par la suite de faire l'objet d'interprétations sur ce qui s'est passé et sur ce que cela a pu signifier. Sans doute faut-il en rappeler ici les principales, qui contribuent à faire de la Commune un véritable monument scientifique, intellectuel et politique des xixe-xxie siècles tout en ne cessant d'aiguiser le problème historique qu'elle constitue.

Histoire des histoires de la Commune

La première grande grille de lecture est marxiste. Rapidement, la Commune est devenue un objet privilégié de l'histoire dite de gauche, républicaine ou socialiste³ – puis, dans l'entre-deux-guerres, de l'histoire d'inspiration marxiste, ou inspirée des questionnements marxistes, en particulier dans le cadre de l'histoire économique et sociale. Le principal effort académique date des années 1950-1970. Le problème posé est de savoir comment placer la Commune de Paris dans l'histoire du mouvement ouvrier telle qu'elle est alors pensée : elle semble à la fois le crépuscule des révolutions du xixe siècle, ouvertes par la Révolution française, et, par son gouvernement à majorité ouvrière, l'aurore du mouvement ouvrier moderne, censé être plus structuré en termes d'organisation ou d'idéologie – et avoir été réalisé en 1917. Les travaux pistent alors les traces d'une éventuelle avant-garde (parmi les membres de l'Association internationale des travailleurs), s'intéressent au rôle des idéologies (qu'ils trouvent brouillonnes), etc.⁴ Une autre série étudie les échos de la Commune dans différents pays (comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Amérique latine) pour détecter son rôle dans le passage d'un âge « romantique » de la révolte à ces luttes dites précisément « modernes » du xxe siècle5. L'effort de recherche est alors très internationalisé⁶. Ces travaux sont à l'évidence marqués par le contexte de la guerre froide et pris dans une orientation intellectuelle et politique spécifique, mais ils sont loin de n'en n'être qu'un reflet⁷. Les objets historiques qui suscitent un tel investissement sont en général pris dans ce que certains appellent des « configurations » ou des « vagues » historiographiques : une certaine manière partagée de poser les problèmes et d'orienter les problématiques. Elle ne se déploie pas sans débats ni pluralité de positions⁸. Et de fait, des connaissances sont établies et les interprétations s'affinent. En 1972, un imposant volume de l'International Review of Social History, appelé « Jalons pour l'histoire de la Commune de Paris », propose un bilan d'étape⁹. Son

maître d'œuvre, l'historien Jacques Rougerie, rappelle en ouverture que le savoir s'est considérablement enrichi. Mais il pointe aussi une série d'apports développés dans le volume : la réception latino-américaine de l'événement, la remise en cause du rôle prépondérant de l'Internationale dans la Commune, le complément d'information sur les Communes de province. Comme le bicentenaire pour la Révolution française, le centenaire de la Commune marque un moment important dans l'inflexion des problématiques et dans la connaissance de l'événement.

Ces « vagues » en histoire et sciences sociales ne sont certes pas régulières. En même temps, dans les années 1960, d'autres lectures de la Commune étaient avancées. Elles venaient davantage de la sociologie, de la philosophie ou de courants politiques radicaux – opposés au stalinisme, libertaires ou inspirés par les « années 68 ». En 1969, le sociologue André Decouflé invitait à couper le lien entre la Commune et les révolutions antérieures pour promouvoir sa spontanéité et sa dimension profondément libertaire. Cette dimension, essentielle et informulée, aurait échappé jusqu'aux élus de la Commune¹⁰. Sans remettre en cause les traditions insurrectionnelles de longue durée, le sociologue et philosophe Henri Lefebvre a lui aussi insisté sur cette dimension anarchisante de la Commune, en l'associant plus particulièrement au fait urbain¹¹. L'événement parisien correspondait bien à ce qu'il formulait alors comme le « droit à la ville » (la revendication d'une qualité de vie et d'une créativité opposées à l'urbanisme et à l'emprise commerciale) et la théorie des « moments¹² ». Ses réflexions ont ensuite nourri, même indirectement, un autre courant de recherche, situé cette fois aux États-Unis : il existe un destin américain des études sur la Commune de Paris. Elles prennent notamment place dans les forts renouvellements de la sociologie historique des années 1970-1980. L'insurrection parisienne y est davantage analysée comme le révélateur des crises internes du capitalisme et de la modernité urbaine. Plusieurs travaux s'attachent alors à montrer que la Commune est peut-être un mouvement urbain autant, voire plus, que le fruit de la lutte des classes¹³. Dans un livre important, *Insurgent* Identities¹⁴, l'historien-sociologue Roger Gould, à partir d'une analyse des réseaux, a proposé une issue à ce débat en suggérant que les natures insurrectionnelles peuvent varier : la révolution de juin 1848 serait plus politique, puisque les acteurs s'appuieraient davantage sur une identité de classe, et la Commune plus urbaine, les insurgés défendant plutôt une certaine notion de communauté urbaine. Ces conclusions ont toutefois été vite contestées¹⁵.

Parallèlement, les chevauchements sont constants, une dernière veine historiographique s'est développée en France à partir des années 1980 : l'histoire politique du fait républicain. Dès les débats sur l'amnistie, la Commune avait été appropriée par l'historiographie républicaine, à la fois gênée par ses « excès » et soucieuse de l'intégrer à son héritage. Un siècle plus tard, cette histoire politique s'est enrichie et transformée. Le problème consiste cette fois à comprendre et à situer la Commune dans l'établissement de « la plus longue des républiques » (1870-1940) – caractérisée par l'État dans sa forme « moderne », la démocratie libérale et le régime républicain. François Furet fait « rentrer au port » la Révolution française en 1879, après la Commune et l'installation au pouvoir des républicains 16, tandis que Maurice Agulhon, selon des intentions différentes, débute son histoire de la Troisième République au 4 septembre 1870, malgré l'épisode communard. Il s'agit pour lui de souligner la longue histoire dont elle est alors le produit¹⁷. Cette perspective, reprise ensuite dans de nombreux travaux et manuels, est pour sa part portée par un schéma plus ou moins implicite de la modernisation : la Troisième République s'installerait parce que l'alphabétisation progresse, l'urbanisation se déploie, les transports et les relations à distance s'intensifient, etc. Les auteurs prennent soin de distinguer plusieurs types de modernisation (sociale, politique, économique, culturelle), et de pointer des contradictions¹⁸. Mais la Commune se trouve là isolée.

L'inflexion principale, toujours sensible aujourd'hui, est cependant venue de deux ensembles de travaux, dus à Robert Tombs et Jacques Rougerie, qui en plusieurs décennies ont renouvelé les questionnements. Ces recherches ont opéré ce que l'on peut appeler un « retour à l'histoire » : retour aux faits et aux perceptions des acteurs par l'exploitation de sources nouvelles; confrontation d'une connaissance fine des situations avec les généralisations idéologiques, théoriques ou sociologiques antérieures 19. Dès sa thèse, publiée sous le titre La Guerre contre Paris²⁰, l'historien britannique Robert Tombs portait l'attention sur le grand oublié de cette histoire, le camp versaillais. Il contestait l'image convenue de troupes composées de soldats ruraux sauvages et avinés pour dégager la difficile reconstitution de cette armée après la défaite contre la Prusse puis les logiques de combats de part et d'autre des remparts parisiens. Par la suite, l'historien a réévalué le rôle des circonstances politiques et militaires dans le déclenchement de la Commune et proposé, dans une synthèse de référence (1990) traduite et complétée en 2014, une série de réponses nuancées et distancées aux principales

questions encore posées²¹: participation des étrangers, forme de gouvernement, lien entre peuple et classe... L'enjeu est explicitement de sortir la Commune de ses mythes pour la replacer à une plus incertaine « croisée des chemins²² ».

L'œuvre de Jacques Rougerie, pour sa part, est proche dans ses manières de faire et différente dans ses visées. Dès les années 1960, grâce à une étude fine des journaux, rapports d'enquête²³ ou dossiers des conseils de guerre, l'historien multipliait les mises au point : remise en cause du rôle prépondérant de l'Association internationale des travailleurs dans la Commune²⁴; rappel de l'importance des notions de « peuple » et d'« antagonismes sociaux » pendant l'épisode, relecture du jacobinisme²⁵... Il a surtout proposé au fil des ans une autre interprétation. Pour la comprendre, il faut situer la Commune dans le riche républicanisme et socialisme du xixe siècle français, en particulier dans la continuité de l'expérience de la « République démocratique et sociale » exprimée dans les années 1848-1851 : selon cette dernière, le changement de forme politique (la république) ne saurait être dissocié de la transformation des rapports sociaux (travail et échange), grâce au relais notamment de l'Association. Loin de se réduire à un brouillon d'idées, la Commune correspond là davantage à une autre histoire des mondes républicains et ouvriers des années 1840-1880, plus riche qu'on pense, et qui reste à mieux connaître²⁶.

La révolte de Paris se voit, ce faisant, ramenée à une certaine irréductibilité, à un moment où le communisme s'effondre et où en histoire les grands paradigmes sont mis à mal. À partir des années 1990, les recherches sur la Commune, moins marquées par l'urgence théorique et politique, suivent davantage le renouvellement du questionnaire historien. Certaines connaissances sont complétées ou approfondies, comme celle des Communes de province ou des biographies de communards²⁷. L'édition de sources et de mémoires commentés se poursuit²⁸. D'autres regards sont portés. Venus de différents champs, ils permettent de mieux connaître les contours de cette expérience insurrectionnelle : histoire des représentations et de l'art²⁹, histoire des femmes et du genre³⁰, de l'exil³¹, de la mémoire³² et des sensibilités³³. L'effort est ponctué de nouveaux colloques et synthèses³⁴. La pertinence politique contemporaine de la Commune a même été récemment réévaluée : dans une interprétation soucieuse de faire jouer les récits types de l'événement, la spécialiste de littérature Kristin Ross a lu dans la Commune les « germes » de positions politiques qui répondraient aux problèmes les plus actuels³⁵.

Ainsi la Commune aura-t-elle fait l'objet de tous les schémas interprétatifs de la révolution ou du devenir historique. Si l'on ajoute les nombreuses réflexions ou analyses sociologiques, philosophiques ou artistiques qui se sont emparées sans toujours trop de précautions de l'événement (Max Weber, Hannah Arendt, Claude Lefort, Toni Negri, Axel Honneth, etc.), elle se révèle un lieu essentiel sur plus d'un siècle de réflexion sur les fondements de l'ordre social, les modalités de ses transformations dans l'Occident de la « modernité », ou l'expression historique de l'émancipation. Le parcours impressionne. Or, elle semble en même temps échapper à toute grille de lecture. Son problème historique reste ouvert, et s'est même vu réactualisé avec la situation décrite dans le préambule. Dès lors, comment comprendre la Commune, quelle est sa portée ? Face à un tel massif, la plupart des travaux récents suspendent la réponse en laissant la question posée. D'autres, considérant sa faible durée et la minceur des réalisations, estiment qu'il ne s'est au fond pas passé grand-chose : son caractère exceptionnel tiendrait de la seule existence d'un « gouvernement de la Commune » et du réinvestissement postérieur de l'historiographie communiste. Mais cela suffit-il ? Les questions demeurent, simples : qui sont ces hommes et ces femmes ? Qu'ont-ils fait et voulu ? Et générales : comment expliquer que ces 72 jours ont pu malgré tout avoir un tel impact politique et symbolique aux xxe et xxe siècles, et ce, à une échelle à la fois nationale, européenne et globale ? Ce sera le fil rouge de cette enquête.

Un double déplacement

Le pari de ce livre consiste à s'emparer de deux dimensions du problème, constamment travaillées et toujours reformulées : le temps et l'espace. Plus exactement, en gardant précisément à l'esprit ces grands récits, les trames spatio-temporelles dans lesquelles s'inscrit la Commune, ainsi que le rapport à l'espace et au temps produit par cette conjoncture critique. Il propose, ce faisant, un double déplacement de perspective.

Dans l'espace tout d'abord. La Commune est avant tout parisienne, mais n'est-elle que cela, comme a pu le laisser entendre le « retour à l'histoire » des années 1980-2000 ? Que faire en ce cas des Communes de province, ou encore des nombreux échos internationaux établis par les travaux précédents, et qui n'ont toujours pas donné lieu à un travail de synthèse ? Une insurrection de ce type, dans la capitale des révolutions

du xix^e siècle, ne provoque-t-elle d'ailleurs pas d'autres réverbérations, plus larges? Il s'agit de sortir la Commune du seul cadre national ou inter-national dans lequel elle a été implicitement placée pour soumettre son étude à un jeu d'échelle plus riche. Pour ce faire, nous avons mobilisé les approches dites transnationales et globales, entendues ici comme perspectives de recherche et non d'objet. Inutile de rappeler les débats et redéfinitions qui ont marqué ce qui est devenu un vaste domaine d'étude³⁶. Par « transnational », on peut entendre une approche « qui met en avant le fait que tout phénomène historique est inextricablement lié à des phénomènes qui ne sont pas forcément contenus à l'intérieur des frontières politiques conventionnelles, frontières constituant pourtant le cadre habituel des recherches des historiens³⁷ ». Implicitement, elle désigne l'étude des circulations d'hommes, d'objets et d'idées, des configurations qu'elles forment, des polarités qui les animent, le tout selon des champs de force débordant les frontières³⁸. La démarche ne s'oppose donc pas aux analyses locales, ni même à l'échelle nationale puisque ces configurations participent aussi à la construction des frontières nationales. Elle permet au contraire de réfléchir à nouveaux frais sur ce caractère « français » et « parisien » de la Commune souvent considéré comme allant de soi. Quant au terme « global », il désigne non la planète considérée comme un tout, mais renvoie à l'examen des vastes réseaux d'interdépendances qui structurent des zones pouvant dépasser les seuls continents. L'adjonction des deux termes intègre la très importante dimension coloniale et impériale et exprime la diversité des approches qui peuvent être mobilisées : étude des connexions, approche microhistorique, étude des situations de rencontres, approche multisite, comparaison³⁹, etc. Souvent opposées les unes aux autres, il apparaît aujourd'hui que ces approches connectées et comparées, allant des situations de terrain aux recompositions à grande échelle, doivent être combinées⁴⁰. Contre l'approche diffusionniste des travaux précédents, elles devraient permettre d'aborder plus fermement les circulations, échos, rejets, appropriations, redéfinitions qui se manifestent au moment de la Commune, et d'intégrer les pratiques de la répression. Elles invitent par ailleurs à prendre en compte des horizons et champs d'action qui ont échappé aux regards, comme les espaces coloniaux, et à ne pas hésiter à mener les comparaisons à grande échelle qui viennent spontanément à l'esprit. Dès lors, la Commune, et même les Communes, ne sont-elles pas prises dans des connexions plus larges ; et ne se construisent-elles pas aussi comme « événements » hors de Paris et de France ?

L'enquête complétera, ce faisant, une histoire impériale et globale des révolutions en plein essor. La Révolution française est particulièrement concernée, comme le montrent les récentes synthèses et les nouvelles directions de recherche⁴¹. Ces perspectives, sans nier son importance ni le rôle des processus nationaux et locaux, ont permis de désexceptionnaliser l'événement, d'enrichir la compréhension de ses causes, d'intégrer à l'analyse des scènes, des acteurs, des répercussions et des phénomènes d'effets retours plus complexes. Bien qu'à un moindre degré, la tendance est perceptible pour 1830⁴² et 1848⁴³. Plus en aval, les mouvements anarchistes et révolutionnaires des années 1880 ont aussi fait l'objet de tels travaux⁴⁴. Curieusement, la Commune a échappé à cet effort. Elle devrait pourtant permettre d'intégrer la séquence 1848-1880. De même qu'elle permettra, en retour, de considérer sous un angle original ce que les historiens appellent désormais le « moment global » des années 1860⁴⁵.

Le second déplacement de perspective porte sur le temps. Nous utiliserons pour cela un autre groupe d'outils issus cette fois des sciences sociales des situations de crise et d'incertitude. Les travaux d'inspiration théorique ou structurale, tels ceux justement qui se sont emparés du Paris insurgé, ont été critiqués à la fin des années 1990 pour le caractère trop rigide de leur démarche. Ils ont progressivement cédé la place à des approches plus soucieuses de la contingence et d'une articulation renouvelée entre structure, acteur et événement⁴⁶. On peut synthétiser trois directions. Une première insiste sur les temporalités multiples des transformations sociales. Elle est illustrée par les travaux de William Sewell Jr qui invite, par exemple à propos de la Révolution française, à combiner les rythmes temporels dans l'étude des crises et révolutions⁴⁷. Une autre direction met l'accent sur l'événement et la crise elle-même, définis à la suite des propositions du sociologue Michel Dobry comme des « conjonctures fluides⁴⁸ ». Les crises politiques et autres moments critiques sont alors moins étudiés en fonction de leur issue que de ce qui s'y passe : l'idée est d'observer la crise dans son déroulement, avec ses changements de situation, l'ouverture des possibles, les ajustements des acteurs, puis les luttes pour la définition de la situation. Le maître mot est « processus » : la démarche aide à voir ce que la crise, moment d'affaissement des relations sociales et des grilles d'intelligibilité, fait traverser, prolonge ou produit, avant que cette expérience ne soit rabattue, transformée, oubliée après coup. Un peu différente, la dernière direction se focalise elle sur la rupture

de sens induite par le temps de crise⁴⁹. Inspirée des analyses du philosophe allemand Walter Benjamin, elle insiste sur la discontinuité de l'événement et sur la manière dont, en situation révolutionnaire notamment, il vient frapper les individus, modifier leur perception de l'histoire ainsi que la façon dont ils y inscrivent leur action. Plus sensible à l'étude des émotions, mobilisant d'autres sources, celle-ci s'intéresse davantage aux questions de subjectivation révolutionnaire, de radicalisation, ainsi qu'aux formes de politisation ou à la portée des projets d'avenir.

Ces approches ne sont pas sans tensions. Mais elles convergent et paraissent particulièrement adaptées pour comprendre la Commune, cette guerre civile et cette « révolution en train de se faire », et coupée en plein élan. Ce faisant, elles posent aussi la question de l'expérience révolutionnaire. Celle-ci aidera peut-être à revenir sur sa nature politique – au-delà de la manière dont resurgit exactement la « République démocratique et sociale » dans le maelström de 1871. La richesse des pratiques politiques qui se déploient dans Paris, spontanées ou pas, pose en effet un problème plus fondamental : comment les interpréter ? Conscient du fait, Jacques Rougerie estime qu'elles pourraient s'approcher de ce qu'on appelle « démocratie directe », si le terme n'était pas trop connoté. Il propose alors de parler d'un « degré premier de la politique⁵⁰ », qu'il appelle ailleurs « démocratie vraie ». Cette démarche peut peut-être aider à y voir plus clair.

Temps, espace et expérience vont ensemble. Et l'un des enjeux de ce travail est d'articuler ces perspectives pour changer l'appréhension de l'événement. Elles correspondent à l'évidence à une autre vague. Au plan socioculturel, elles sont en résonance avec la globalisation des échanges, la supposée « fin des grandes idéologies », la recomposition des modes de pouvoir et de « gouvernance », les bouleversements du rapport à l'espace et au temps, ou le retour des mouvements contestataires et révolutionnaires (telles les révolutions arabes de 2010-2011). Au plan scientifique, tout en prolongeant les propositions formulées dans les années 1990 (valorisation du jeu d'échelles, retour à l'acteur et à l'événement), elles correspondent à l'ouverture des horizons spatiaux, à l'interrogation sur les qualités du temps, et aux renouvellements des études des « situations d'incertitude »... Nous n'échappons pas à notre temps. Mais cette enquête ne saurait, elle non plus, se réduire à cela. Elle entend s'appuyer sur les acquis des travaux précédents, compléter certains manques (sur les autres Communes ou la perception des futurs

en de tels instants). Surtout, son enjeu consiste ainsi à se donner les moyens de mieux embrasser l'ampleur et la force d'un événement révolutionnaire.

Ce livre rejoint alors une interrogation plus ancienne et plus personnelle sur l'histoire anthropologique des ordres sociaux. L'ordre désigne ici, en plus des cadres ou acteurs politiques et administratifs, ce qui tient dans une société donnée : les routines qui les entretiennent, les conflits qui les travaillent, les hiérarchies socio-économiques qui les partagent, les espaces matériels qui les organisent comme les imaginaires qui en soutiennent les certitudes et les grands partages⁵¹. Par l'arrachement qu'elle provoque et les nouages qu'elle impose ensuite, la Commune fait voir d'une manière particulièrement vive la profondeur des ordres qui se recomposent alors, souligne leur historicité, interroge les alternatives disponibles⁵². Elle est d'autant plus intéressante qu'elle se situe à la fin du xix^e siècle, à une période décisive dans ce que l'on appelle la « modernité » économique, politique, culturelle, un mot qui s'est imposé dans la précédente décennie. Aussi offre-t-elle une opportunité exceptionnelle d'interroger le degré d'incorporation des normes sociales et leur possibilité d'ébranlement. Un autre type d'ordre s'invite d'ailleurs ici, celui que produisent implicitement les récits et narrations historiques. Nous l'avons vu, la « République de Paris » n'a cessé d'échapper aux grands récits. L'idée par cette démarche est aussi de tenter d'inverser la perspective, de laisser s'exprimer la Commune et ses résonances, et de les suivre, pour enrichir nos modèles habituels du temps, de l'espace et du politique. En ressortent une France, un xixe siècle et un rapport au monde social plus riches qu'attendu.

Commune(s) et constellation des mondes

La réalisation d'un tel programme ne va évidemment pas de soi. Les recherches ont été menées dans les bibliothèques et dépôts d'archives français (archives nationales, coloniales, départementales et parisiennes), mais aussi d'autres pays, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux États-Unis ou en Allemagne. Bien entendu, compte tenu de la manière dont la question a été ouverte, il était impossible de tout saisir au vu de l'infinie richesse des événements, du décalage des informations, de la multiplicité des situations locales ou de la variété des effets retours. Des choix ont été nécessaires. L'enquête se centre sur l'année 1870-1871,

ce qui implique de prendre en compte le bouleversement ouvert par la guerre franco-prussienne et ses suites. Puis des fils sont tirés en amont et en aval. Des synthèses de travaux non encore faites ont ensuite été combinées avec des enquêtes empiriques sur des échantillons déterminés. Et nous avons procédé par coups de sonde dans le foisonnement des connexions et des situations provoquées par l'événement.

Des collectes d'intensité variée ont été réalisées pour cela, ce dont il a fallu tenir compte dans le travail d'articulation. Paris reste malgré tout le centre de gravité des attentions, étudié à partir des sources classiques (enquêtes parlementaires, la presse, les affiches, les décrets et débats de la Commune), mais aussi d'autres documentations, côté Commune et côté Versailles, certaines n'ayant été que peu, voire pas, utilisées. Pour mieux comprendre le phénomène « Commune » en 1870-1871 a été ajoutée l'étude de quatre expériences révolutionnaires : l'insurrection du Sud, en Martinique, la « Commune d'Alger » de 1871, les événements de la ville de Thiers, et ceux de Lyon. Quant aux connexions transnationales et impériales, elles ont été menées grâce à une série d'enquêtes présentées au cours de l'ouvrage (volontaires transnationaux, échos diplomatiques et économiques, couverture médiatique). Ces choix dépendent de notre problématique, de nos compétences linguistiques, et sont chaque fois explicités.

Une autre caractéristique du projet est la nécessaire pluralité de traitements méthodologiques : étude de représentations sociales, traitement cartographique et statistique de données, analyse de trajectoires individuelles, enquête ethnographique... Les résultats n'ont là encore pas le même degré de preuve, ce qui ne préjuge pas de leur intérêt : comme le rappelle l'historien Carlo Ginzburg, le chercheur est souvent partagé entre « assumer un statut scientifique faible pour arriver à des résultats marquants, ou assumer un statut scientifique fort pour arriver à des résultats négligeables⁵³ ». Les deux coexistent ici. Simplement, nous avons décidé de spécifier chaque fois le degré de preuve auquel nous sommes arrivé et le type de relation établie entre les résultats. Cette affirmation du travail historien est voulue : à une période de surinformation où les contenants tendent à se substituer au contenu, il est nécessaire de rappeler comment l'histoire et les sciences sociales construisent leur savoir et font participer le lecteur au travail d'interprétation et de conclusion.

Pour nouer ensemble ces données et ces perspectives, enfin, nous utilisons ici un cadre d'analyse avec lequel nous avons déjà travaillé,

celui du sociologue Norbert Elias. Nous nous inspirons notamment de son usage des configurations, centré sur les interdépendances, dans lesquelles les éléments (individu ou formation sociale) sont modulés par ces relations⁵⁴. Dès ses premiers ouvrages, comme le *Procès de civilisation* (1939)⁵⁵, la démarche permettait de croiser des disciplines devenues disjointes (histoire, sociologie, anthropologie, psychanalyse), de dépasser certaines oppositions stériles (entre individu et société, nature et culture, États et émotion) et d'articuler plusieurs rythmes et échelles. Ici le dispositif devrait permettre de saisir ensemble, sans direction préconçue, les lieux, perspectives et niveaux d'analyse mis en œuvre.

Un tel recours pourra surprendre : cette sociologie a été précisément critiquée pour sa résistance à l'événement, son évolutionnisme et son occidentalocentrisme. Jusque dans les années 1990 toutefois, le sociologue n'a cessé d'affiner son modèle, en le rendant plus ambitieux, ouvert aux conflits, aux ruptures, au problème de la violence d'État ou aux espaces extra-européens⁵⁶. Il est par ailleurs ici ajusté aux documentations, à l'objet, et infléchi selon les besoins par d'autres démarches. Sans être exempt de défauts, ce cadre, qui historicise l'ensemble des données du monde social et interdit en principe toute naturalisation ou essentialisation, s'avère en fait essentiel pour ce projet multifacette.

Il n'est enfin pas le seul en cause dans les biais qui pourraient être produits. Nous restons évidemment très présent, de manière plus ou moins consciente, dans les choix et orientations suivies. Chercheur et objet sont toujours mêlés, sans se confondre. Sans que cela soit mis en scène, nous avons décidé ici de ne pas nier notre subjectivité, mais de l'impliquer dans la connaissance, sans pour autant circonscrire cette dernière à une simple expérience subjective. Cette démarche entre engagement et distanciation est par ailleurs une garantie de ne pas soumettre l'analyse à un résultat qui serait déjà là⁵⁷.

Ce faisant, dans le cadre de cette histoire que l'on peut qualifier de globale, relationnelle et compréhensive, des éclairages à notre problème de départ pourront être apportés. L'angle s'est d'ailleurs déjà un peu modifié, expliquant le titre de cet ouvrage : va être abordée la connexion des mondes qui se réalise à l'occasion de la Commune et de ses suites, en même temps que la production de ceux espérés, possibles ou concrets, qu'elle a pu générer en elle-même, à travers elle, ou contre elle. Nous appellerons cet ensemble le « moment Commune ». Pour ce faire, le plan suit une courbe en « U ». En prenant appui sur le récit des événements que nous venons de dresser, la première partie étudie les dimensions

23

locales, nationales, européennes, impériales et globales de la guerre franco-prussienne puis de la Commune. La deuxième opère ensuite une plongée dans les communes insurrectionnelles et leurs temporalités propres, en particulier Paris. Combinant les précédentes, la dernière revient sur leur fin : massacres, procès, retour à l'ordre ; réactions médiatiques et étatiques à grande échelle ; et, sous une forme cette fois plus réticulaire, réappropriations de l'événement par divers mouvements contestataires, variés et parfois inattendus.

PREMIÈRE PARTIE

Une Commune globale (juillet 1870 – avril 1871)

Quelle tête aurai-je quand je sortirai enfin de ma solitude [...] aurai-je l'air émacié, comme hier à bord de la barque de Papadakis, après ma cure ratée au tombeau de Virgile et ma fuite de Téhéran à travers l'Anatolie pour embarquer clandestinement à Smyrne à bord d'un vapeur du Lloyd Triestino à destination de Naples...

Blaise Cendrars, *Bourlinguer*, Paris, Gallimard, 2016 [1948], p. 232

Le 18 mars 1871, à Paris, l'interprète Zhang Deyi note dans son journal :

Lorsque je recopie mon rapport, j'entends brusquement des coups de canon. Je vais tout de suite à la poste, qui, fermée, ne prend plus rien. Je vais donc envoyer un télégramme, mais là c'est fermé aussi. [...] dans chaque rue de la rive droite, me dit notre domestique étranger, on élève des barricades avec des roues, des pierres et des bois, les passants circulent avec mot de passe, il ne faut pas y aller seul [...]. Je vais à la gare et sais alors que le train n'arrivera que le soir à 7 heures [...]. Dans l'embarras, je retourne d'abord chez moi pour remercier le propriétaire de la maison en lui disant adieu¹.

Récit classique des premiers moments de la révolution du 18 mars, tels du moins qu'ils sont vécus par certaines élites ou membres des couches moyennes, parisiennes ou de passage dans la capitale.

La singularité vient de son auteur : âgé de 23 ans, Zhang Deyi, diplômé de la première école de langue étrangère de Chine, est fonctionnaire au ministère de l'Armée de la dynastie des Qing. Il se trouve à Paris au moment de l'insurrection comme interprète dans une délégation diplomatique chinoise. Celle-ci a pour mission de présenter à la France les excuses de l'Empire du Milieu pour un incident qui a eu lieu à Tientsin, en juin 1870. Le caractère neutre et factuel de ce regard « chinois » pourra décevoir ceux qui s'attendraient à un exotisme quelque peu facile, mais le texte témoigne d'étonnantes connexions qui ont pu avoir lieu lors de la Commune de 1871. Elles n'étonnent toutefois qu'en apparence : l'incident de Tientsin relève de la domination impériale de la France sur

l'espace asiatique. Et s'il date de juin, le problème diplomatique est aussi lié au déclenchement de la guerre franco-prussienne en juillet 1870. Ce déclenchement qui se révèle également si décisif dans l'irruption de la Commune en mars : ces deux séquences, aussi éloignées soient-elles, appartiennent à une même dynamique historique. La notice du jeune interprète illustre ainsi la diversité des connexions qui ont pu relier la guerre de 1870 puis la Commune à de nombreuses régions de la planète.

L'insurrection parisienne n'a pas donné lieu à des flambées révolutionnaires comme en 1830 ou en 1848. Mais ces connexions sont nombreuses. Cela se comprend pour un événement qui survient dans une grande puissance mise à mal par les défaites militaires et qui résonne dans un espace européen et impérial déjà marqué par les révolutions précédentes. Ces connexions sont directes, pensées consciemment. Mais elles peuvent aussi être indirectes, incidentes. Elles n'en appartiennent pas moins, elles non plus, à la vaste configuration au sein de laquelle prend place la Commune et qu'elle provoque en partie. Aussi faut-il dans cette première partie recomposer les échelles, urbaines, nationales, transnationales, impériales et globales dans lesquelles ces événements s'inscrivent. Nous insisterons ici sur ces dernières, moins connues. Car la Commune, si puissamment ancrée dans le destin national, fut aussi un moment global des années 1860-1870, dimension qui ne fut pas sans influence sur ses formes comme sur son devenir après coup.

Au nom de la « République universelle »

Dès le 28 mars, à l'annonce officielle de la Commune, le mot est prononcé : « Vous arriverez sûrement, dit une adresse du Comité central, au but prochain : la République universelle. » Mais n'est-ce pas un vœu pieux ? Dans quelle mesure la Commune est-elle liée aux luttes sociales, républicaines ou aux combats de libération nationale des années 1848-1870 ? Pour les critiques anticommunardes, l'affaire ne fait pas de doute : « Étrangers : ce qui constitue la majorité des insurgés parisiens¹. » L'insurrection parisienne est un mouvement cosmopolite ayant rassemblé la lie de l'espèce humaine, venue des quatre coins de la planète. Très exagérée, la sentence s'appuie néanmoins sur la présence bien visible d'étrangers, et notamment de combattants étrangers dans les rangs de la Commune.

La question du positionnement de la Commune reste posée, dans son histoire française autant que dans l'histoire globale des révolutions. Dans son maître livre *La Naissance du monde moderne*, l'historien Christopher Bayly insiste, par exemple, sur les synchronies entre les révolutions, révoltes et guerres civiles des années 1848-1860. Il tend à intégrer la Commune, juste évoquée, dans ce courant. Dans son analyse plus structurale du XIX^e siècle, Jürgen Osterhammel dégage pour sa part des séquences révolutionnaires ou contestataires plus autonomes (crises impériales, révolutions) : dans ce cadre, la Commune apparaît cette fois comme un « interlude local » plus isolé². Aussi faut-il aller voir de plus près.

Nous suivrons en priorité, dans ce chapitre, les combattants transnationaux. Ces protagonistes témoignent en effet de l'attraction de la capitale révoltée et agissent sur le déroulement des faits comme sur la manière dont l'événement est perçu. En ce sens, ils offrent un bon moyen de voir de quelle manière la Commune s'insère, ou pas, dans les autres combats politiques et sociaux des décennies précédentes. Nous commencerons, comme cela est devenu courant pour l'étude de la Commune, avec la guerre franco-prussienne et la transition républicaine, afin de suivre l'afflux de volontaires étrangers venus combattre en septembre 1870 au nom de la cause républicaine et de la liberté des peuples³. À partir de là, il sera possible d'aborder la présence des nonnationaux dans l'insurrection parisienne et ses significations⁴. Puis nous considérerons cet autre relais important que sont les soutiens parfois hésitants apportés de l'étranger par divers groupes, et notamment l'Association internationale des travailleurs (désormais AIT) et ses sections.

La guerre de 1870-1871 : l'armée de Garibaldi

Le 19 juillet 1870, la France tombe dans le piège tendu par le ministreprésident Bismarck à propos de la succession du trône d'Espagne, et déclare la guerre à la Prusse. Une vaste mobilisation militaire s'organise. Dans les pays germaniques, l'état-major allemand parvient à réunir en moins d'un mois près de 630 000 hommes venus de Prusse, d'Allemagne du Nord et des États du Sud sur le front est français. Gênée par l'insuccès de sa réforme militaire de 1868, la France rencontre plus de difficultés. Elle ne réunit sur ce même front, début août, que 244 000 hommes, sur un potentiel militaire de 640 000 hommes. L'enjeu du conflit dans la construction ou la solidification de chaque État-nation est aujourd'hui connu. En passant pour l'agressé, Bismarck entend mobiliser le sentiment national allemand exprimé en 1848 pour provoquer la construction d'un Empire allemand unifié par « en haut », sous l'égide de la Prusse. Napoléon III, de son côté, espère mettre un terme aux tensions politiques et sociales de l'Empire « libéral » des années 1860, et acter le succès du plébiscite du 8 mai 1870. Significativement, dès l'annonce de la guerre, la presse française s'était enflammée, et des manifestations aux cris de « À bas la Prusse! » ou « Vive l'empereur » étaient mises en marche, à la grande déconvenue de l'opposition républicaine, radicale et socialiste. Les réactions varient selon les moments et les endroits. Mais globalement, entre ardeur nationaliste et acceptation résignée du conflit, la population, confiante en son armée, accompagne la décision. Le conflit franco-prussien apparaît ainsi comme un moment important dans la cristallisation des sentiments nationaux, fussent-ils clivés⁵. Côté français, le phénomène s'accentue après la chute du régime et la proclamation de la République le 4 septembre. L'armée se réorganise sous l'impulsion du nouveau ministre de l'Intérieur et de la Guerre, Gambetta. Une levée d'hommes plus contraignante porte l'effectif militaire à 579 000 hommes. L'afflux de volontaires s'intensifie également. 30 500 sont enregistrés dès septembre⁶, au point que le ministère de la Guerre invite les préfets, dès le 11, à en « modérer l'élan⁷ ». La guerre ravive l'ardeur patriotique française.

Le conflit ne se limite pourtant pas aux seules frontières francoallemandes: cette guerre où s'affrontent deux des principales puissances européennes a provoqué de nombreuses réactions et des soutiens divers, dès l'été. Des volontaires armés se sont engagés dès ce moment aux côtés des troupes françaises : le volontariat transnational n'est pas affaire spécifiquement républicaine⁸. Mais ce mouvement est sans commune mesure avec celui qui s'enclenche lorsque cette dernière cause est devenue évidente. Marseille offre un bon lieu d'observation : dès le 13 septembre, le comité départemental de la Défense nationale reçoit une proposition de Barcelone pour créer une légion espagnole, tandis qu'affluent des volontaires italiens. Le 16 septembre, moins de deux semaines après le changement de régime, le préfet des Bouches-du-Rhône écrit à son collègue de Nice : « Ne dirigez plus sur Marseille aucun volontaire garibaldien; ceux que nous avons sont déjà un embarras9. » Giuseppe Garibaldi avait en effet très vite proposé son aide à la France. Un tel soutien n'était pas anodin : le patriote et républicain italien, âgé de 63 ans et retiré sur l'île de Caprera, jouit d'une immense notoriété. Le « héros des Deux Mondes » a forgé sa légende avec ses volontaires aux chemises rouges au Brésil et en Uruguay dans les années 1840, avant de participer à toutes les luttes du Risorgimento italien, en 1848, 1859-1860 lors de l'expédition des Mille, puis en 1867 pour la prise de Rome où il est repoussé par les Français. En 1864, 500 000 personnes viennent l'acclamer à son arrivée à Londres¹⁰. Le gouvernement de la Défense nationale est resté d'abord indécis devant l'offre. Son intervention posait problème au gouvernement italien, les consuls craignaient un afflux de volontaires « peu honorables » et les positions anticléricales de l'intéressé risquaient de refroidir l'engagement des hommes d'Église et des populations plus catholiques de l'Ouest. Le nom seul de Garibaldi apportait pourtant au conflit une dimension plus vaste, sans compter qu'une part importante de la population de la Péninsule ne comprenait

pas, malgré la prudence du gouvernement italien, qu'une telle aide puisse être refusée¹¹. Finalement, d'anciens combattants français des guerres d'Italie partent chercher Garibaldi et l'amènent en France en passant par la Corse. Il fait une entrée triomphale à Marseille début octobre avant de se rendre à Tours¹². Gambetta lui confie un corps d'armée composé en majorité de francs-tireurs étrangers et français, dont le champ d'action couvre la zone des Vosges jusqu'à la frontière. Menée par le général italien, l'« armée des Vosges » cristallise rapidement une part conséquente de l'afflux de volontaires étrangers.

Les archives conservées au Service historique de la Défense permettent de présenter ce premier flux et son impact. Estimer précisément l'effectif de cette armée demeure malaisé. D'après François Roth, elle se compose de 6 000 hommes en novembre, de 20 000 en janvier. À sa dissolution en février, elle réunit des troupes mobilisées, 36 corps de francs-tireurs régionaux, 3 corps de francs-tireurs algériens, et 17 étrangers¹³. L'armée des Vosges, composite, est donc à la fois nationale, transnationale, mais aussi impériale comme l'indique la présence de plusieurs francstireurs d'Algérie, d'Alger, d'Oran ou de Constantine. Mus par l'élan républicain des villes de la colonie après le 4 septembre, la majorité de ceux-ci sont des colons français. S'y trouvent aussi des « Européens » (tels les « Hanovriens d'Alger »), et des « indigènes », manifestement des « fils et parents de caïds et autres chefs indigènes, répugnant de s'engager dans les tirailleurs et autres Arabes attirés par l'appât du butin¹⁴ ». Quant aux étrangers non nationaux, la majorité sont des Italiens qui ont combattu auprès de Garibaldi lors des guerres d'Italie en 1848-1849, 1859-1860 et 1866. Ancien ingénieur militaire, au rang élevé dans la franc-maçonnerie, Luigi Frapolli a, par exemple, pris une part active, à Modène, aux campagnes d'Italie, avant de s'exiler en France. Là, il devient colonel dans l'armée des Vosges. Les fils de Garibaldi, Menotti et Ricciotti, dirigent, eux, les 3e et 4e brigades. La majorité des combattants, que ce soient ceux de la légion des volontaires italiens (800 hommes), des guides de Garibaldi (104 personnes) ou de la légion des francs-tireurs garibaldiens (514 hommes), est certes moins connue. De nombreux Polonais alimentent aussi ces rangs. Les circuits d'origine sont pluriels. L'ambassadeur de France à Vienne signale, par exemple, le 16 janvier que « 100 à 200 Polonais veulent se rendre à Vienne à leurs frais pour servir sous les ordres du général Frapolli¹⁵ ». On ne sait s'ils sont arrivés, mais leur engagement s'inscrit certainement dans le prolongement des luttes pour l'indépendance polonaise de 1830,

1848 et 1863. Des Suisses, des Belges et nous l'avons vu des Espagnols sont également présents. Dès septembre, selon le représentant français à Madrid, de « nombreux jeunes gens espagnols » viennent dans les consulats pour combattre sous le drapeau français. Les républicains cherchent de leur côté à constituer une légion espagnole – qui entre en solde le 1^{er} octobre¹⁶. Comme le disent les députés républicains espagnols, cette implication fait écho à la lutte entre républicains, libéraux, conservateurs et carlistes qui a suivi la « Glorieuse Révolution » de 1868. D'autres francs-tireurs en nombre plus réduit viennent de Rio (Brésil) ou de Montevideo (Uruguay). La plupart sont des Français installés sur place, mais on y trouve aussi des combattants uruguayens, tel le lieutenant-colonel Flores, fils de l'ancien président de la République.

Suivre les combattants par la seule nationalité n'est pas évident. Les corps en comprennent souvent plusieurs : celui des chasseurs garibaldiens, présenté comme « italien », réunit, par exemple, en plus des 33 Italiens, 10 personnes venues de Pologne, 3 des États-Unis, 3 du Chili, 1 d'Algérie. Et la nationalité ne rend pas toujours compte des trajectoires. Parmi les 33 Italiens en question, un vient de Buenos Aires¹⁷. Le cas des Grecs, quelques dizaines d'après les estimations militaires, est exemplaire : une partie vient d'Alexandrie, par le relais de la société française d'Alexandrie, aux côtés de volontaires français et de républicains italiens¹⁸. Ils portent la trace des liens méditerranéens du début du siècle : d'anciens carbonari sont en effet venus en Tunisie et en Égypte dès les années 1820, tandis qu'un certain nombre de Grecs sont partis à la suite des transformations économiques des îles ioniennes ou de la guerre gréco-turque de 1820-1829¹⁹. Bien souvent, les parcours sont si variés que la question du pays d'origine perd son sens. C'est particulièrement le cas pour ceux qui ont combattu sur plusieurs fronts tout au long de leur vie, comme Garibaldi ou Octave Fariola, un républicain démocrate né en Suisse, qui a participé aux guerres d'Italie, combattu auprès des fenians irlandais puis lutté dans la guerre civile américaine. Aussi vaut-il mieux parler ici de volontariat transnational (plus qu'international qui suppose une relation entre des assises nationales établies).

Tous les volontaires étrangers par ailleurs ne se trouvent pas dans l'armée des Vosges. Certains n'ont pu arriver jusqu'à elle, d'autres ont été versés ailleurs. La légion irlandaise du commandant Dyer Mac Adaras, passée par la Grande-Bretagne, est intégrée dans un 2^e régiment étranger avant d'être versée à Bourges²⁰. D'anciens combattants de la guerre de Sécession (1860-1865) sont également dans ce cas. À côté

des Américains²¹, beaucoup sont des Français ayant combattu pour les nordistes. Marcel Deschamp, exhumé par Michel Cordillot, est, par exemple, un démoc-soc de 1848, qui a combattu auprès de Garibaldi en Italie en 1860 et pris part à la guerre civile américaine. En septembre 1870, il s'embarque pour la France, constitue un corps franc et combat sur le front en novembre²². Les liens et les flux sont donc vastes. Plusieurs Roumains sont présents, 900 d'après les décomptes du consul prussien. Certains passent par Constantinople. D'autres par Vienne, grâce à l'entremise notamment d'un comité de soutien formé par un prêtre grec. L'appel au combat, à lire la traduction proposée par l'ambassadeur, invoque cette fois la mémoire de 1848 et les combats libéraux pour l'autonomie de la Roumanie. Venus du nord de l'Europe enfin, quelques dizaines de volontaires danois sont également là. Eux sont passés par Le Havre avant d'être incorporés dans l'armée du Nord²³. Leurs motivations sont encore différentes : d'après leurs courriers, étudiés par Gilles Vogt, elles relèveraient d'un sentiment plus francophile que républicain, mais aussi de la haine contre la Prusse liée à la perte du Schleswig après la guerre des Duchés de 1864. La présence de volontaires non nationaux, venus d'horizons très divers, est manifeste.

Les trajets sont tout aussi intéressants. La position des autorités françaises change selon les pays de départ. Officiellement, le gouvernement de la Défense nationale ne peut soutenir les départs vers la France, à cause des traités, du respect des lois de neutralité des pays d'origine, ou encore de l'intervention de la Prusse. Très vite, les représentants français à l'étranger font savoir aux candidats que la France ne peut encourager financièrement les départs. Ils laissent d'abord entendre qu'elle est honorée d'un tel soutien et que, s'ils le souhaitent, ils peuvent partir à leurs propres frais. Mais, à partir d'octobre, Tours demande l'arrêt des envois de volontaires, français et étrangers. Certains flux sont bloqués, mais le mouvement général, enclenché, se poursuit. Le financement du transport, de l'équipement et de la nourriture peut être pris en charge par une seule personne qui engage une partie de sa fortune. Le plus souvent, il est assuré par les souscriptions qui se multiplient depuis le début du conflit et après septembre, avec l'aide parfois des journaux ou des élites locales. Les Français n'en sont pas toujours à l'origine et des gestes de solidarité peuvent aussi faciliter ces déplacements: la compagnie des chemins de fer du nord de l'Espagne soutient ainsi le passage des volontaires²⁴. Ces organisations en amont rappellent que ces circulations prennent souvent appui, même lorsqu'elles sont

réduites ou suscitent localement un débat, sur de solides ancrages sociopolitiques au sein des pays d'origine.

Plusieurs relais organisent ensuite les déplacements. Les ports (Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille) constituent d'évidents points de passage. Mais, devant la méfiance grandissante des autorités militaires, les voies d'accès se diversifient. En Méditerranée, elles passent par les îles, telles la Corse ou Malte, mais aussi par l'Algérie, par laquelle transitent, par exemple, ces 10 combattants venus de Carthagène, haut lieu de la lutte républicaine espagnole de 1868²⁵. Sur place, certaines municipalités républicaines servent de réseaux d'accueil, comme Toulouse pour les volontaires espagnols, ou Marseille: emportée depuis septembre par un mouvement radical, la ville portuaire s'oppose aux décisions du gouvernement de Tours. Lorsque le ministère des Affaires étrangères fait savoir au consul général d'Égypte, le 8 octobre, qu'il faut arrêter les envois de volontaires en France, Alphonse Esquiros, le nouvel « administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône », écrit à ce même consul qu'il est touché du dévouement des volontaires et demande d'autres envois. La municipalité recueille ainsi les 4 000 francs des souscriptions envoyés mi-octobre pour équiper ces hommes²⁶. Quelques jours plus tard, le même Esquiros demande au représentant de la France à Constantinople s'il est possible de former une « guérilla d'Orient ». À la suite de quoi le ministère répond fermement au représentant français, le 10 octobre, de ne « tenir aucun compte de ce qu'écrit ou vous écrira Esquiros²⁷ ». Marseille sert ainsi de principale porte d'entrée, contre l'avis du gouvernement, aux volontaires méditerranéens. Il faut remonter à la situation urbaine à la fin du Second Empire pour comprendre cette position : au cours des années 1860, plusieurs villes ont en effet élu des conseils municipaux républicains et défendu l'autonomie municipale. Avec la défaite et la transition politique, elles ont gagné en indépendance, précisément au nom de l'idéal républicain. Favorables à l'unité nationale et à la poursuite de la guerre, ces conseils municipaux n'en estiment pas moins que la République sera mieux défendue par en bas et par de « vrais républicains ». Les flux de volontaires sont ainsi facilités par la fracturation politique en cours du territoire. Une fois sur place, l'armée doit prendre en compte ces nouveaux venus, malgré le manque persistant d'équipement.

Reste à savoir qui sont ces combattants et ce qu'ils font. Il est difficile de le savoir, même en se concentrant sur l'armée des Vosges, pour laquelle nous avons le plus de données. Des phénomènes générationnels

peuvent être identifiés (1820, 1848, 1860). Pour le reste, s'engagent manifestement des ingénieurs, des professions libérales, des personnes en difficulté financière, des artisans, en nombre important, et des ouvriers d'usine (ainsi un certain nombre d'ouvriers du Creusot font partie de cette armée). On ne peut préciser les âges ou dire s'il y a des paysans, mais, comme souvent du reste dans ce type d'aventure collective, la diversité sociale semble l'emporter. L'armée des Vosges, surtout, se singularise au sein de l'armée française. Composée de mobilisés et de francs-tireurs, son statut institutionnel est incertain. Elle se distingue en outre par le port de vêtements colorés à forte valeur symbolique (chemises rouges garibaldiennes, toques polonaises, vestes de hussard des Hongrois²⁸) mais aussi par ses techniques de combat. Imprégnée de l'imaginaire de la guérilla, sa guerre est une guerre de partisans, d'actions coups de poing, comme celle de Châtillon-sur-Seine le 19 novembre lors de laquelle Ricciotti Garibaldi fait 200 prisonniers allemands.

Le don de soi, la mort au combat y sont particulièrement valorisés²⁹. Si la fougue, l'héroïsme font partie du vocabulaire militaire, ils prennent ici une consistance particulière. Articles, proclamations, échanges administratifs, courriers sont imprégnés du langage romantique de l'engagement du début du siècle. Les soldats disent agir au nom de la « République universelle », expression en plein développement depuis les révolutions de 1848, ou encore de celle, plus ancienne, de « la liberté de tous les peuples ». Les motifs d'engagement sont certes plus nombreux : besoin d'argent, manque de travail, soif d'aventure, ou toute autre raison. Les échanges épistolaires internes et externes peuvent être triviaux. Toutefois, cette trame discursive reste la toile de fond commune de leurs actions. Giuseppe Garibaldi la manie mieux que quiconque. Le 30 janvier, à propos d'une retraite à Chalon et Chagny, il déclame : « Eh bien, vous les avez revus, les talons de ces terribles soldats de Guillaume, jeunes fils de la liberté! Dans deux jours de combats acharnés, vous avez écrit une page bien glorieuse pour les annales de la République³⁰. » Cette perception de la cause se traduit dans la relation affective particulière qui soude les hommes entre eux et avec leur chef. On évoque des liens amicaux, filiaux, paternels ou fraternels³¹. Garibaldi, à qui les hommes vouent, selon les mots de l'amiral Penhoat, « une espèce de culte », est le premier concerné, mais le phénomène se répercute au sein des compagnies : les soldats de la « compagnie nantaise » arrêtent, par exemple, le combat après la révocation de leur lieutenant, « étant engagés avec lui et pas avec d'autres³² ». Il s'agit là d'un lien de type charismatique,

que l'on retrouve ensuite sous la Commune, qui ne tient pas tant à la qualité propre des chefs qu'au fait qu'ils parviennent à incarner ces valeurs ainsi qu'à l'épreuve partagée du feu. Ce lien existe aussi dans le reste de l'armée, mais son principe de base reste que la structure et les fonctions demeurent même si les personnes sont remplacées. Dans le cas de l'armée des Vosges, cette relation est première. Elle implique d'ailleurs un fonctionnement particulier : les sanctions sont sévères (le vol est virtuellement passible de la peine de mort), les récompenses militaires et civiles, qui semblent de peu de valeur face à la volonté d'entrer dans l'histoire, sont refusées. Tout ne fonctionne pas au mieux : les problèmes d'intendance et les tentatives de désertion font aussi partie des conséquences de ce fonctionnement. Mais la participation à l'armée des Vosges constitue bien une expérience singulière dans le conflit franco-prussien.

Quel est l'impact de ces volontaires transnationaux dans le conflit ? Les effectifs sont minces. En prenant l'estimation la plus généreuse à 50 000 hommes, l'armée des Vosges, au plus fort de la mobilisation, ne représente que 6 % des effectifs totaux de l'armée française ; quant à la part des volontaires étrangers sur l'ensemble des troupes, elle représente moins de 1 % du total des combattants³³. Ces proportions correspondent aux chiffres que l'on peut trouver pour les autres conflits de la période : lors des guerres italiennes de 1859, la part des étrangers dans les volontaires enrôlés de l'armée sarde est de 1,2 à 1,3 %³⁴. Même proportion, bien que les décomptes soient délicats, pour l'expédition des Mille de Garibaldi ou pour la guerre civile américaine³⁵. Les modes de recrutement, le langage mobilisé et les profils sociaux se ressemblent également. Le mouvement de volontariat transnational dans la guerre de 1870 s'avère ainsi caractéristique du temps. Peut-être le mouvement de 1870 est-il davantage marqué par la fermeture des États³⁶ et plus routinisé que les précédents mouvements du xix^e siècle. De même est-il possible que la variété des anciennes expériences combattantes représentées soit plus grande, compte tenu du poids symbolique de la France.

L'impact militaire, dans ces conditions, paraît faible. Certains faits d'armes sont célèbres, comme la défense victorieuse de Dijon, en janvier 1871, par 12 000 hommes. Mais ces actes demeurent isolés compte tenu de l'ampleur des défaites – sans oublier que l'armée des Vosges n'est pas composée que d'étrangers. L'impact symbolique, en revanche, est très grand. L'aura de Garibaldi transparaît pleinement en 1871 : il est désigné dans cinq départements aux élections de février 1871, tandis

que l'épithète « garibaldien » se diffuse chez les volontaires français de plusieurs grandes villes³⁷. Les combats de l'armée des Vosges ont manifestement conféré une portée internationale à la cause républicaine française, en France comme à l'étranger, une dimension qui reste par la suite. Cela n'a pas été sans susciter des réticences de la part des autorités françaises, comme en témoignent la méfiance de l'armée, celle du gouvernement de la Défense nationale puis de l'Assemblée nationale lors de la venue de Garibaldi à Bordeaux le 13 février 1871. Ces réactions illustrent, ce faisant, le jeu de tension qui est alors à l'œuvre entre cette dynamique transnationale du conflit et la plus grande structuration en cours du territoire national³⁸.

Les combattants cosmopolites de la Commune

Ce mouvement n'est pas sans effet ensuite sur la Commune. Comme le territoire sur lequel elle opère n'est pas concerné par le traité d'armistice, l'armée des Vosges continue dans un premier temps les combats quand les autres fronts sont arrêtés. Après la démission de Garibaldi, le ministre de la Guerre en confie le commandement mi-février à l'amiral Penhoat. qui se déclare lui-même « breton et catholique ». À la date d'expiration de l'armistice, l'amiral reçoit l'ordre de licencier l'armée. L'opération dure plusieurs semaines et le 16 mars, l'armée des Vosges est dissoute³⁹. La plupart des volontaires retournent chez eux. Beaucoup s'arrêtent cependant en chemin, au point que l'armée s'inquiète d'actes de brigandage commis dans le centre de la France. Certains partent combattre dans les grandes villes entrées en insurrection, Lyon, Marseille, ou Le Creusot. D'autres encore, plus rares, rejoignent la Commune de Paris. Ainsi en est-il de Maximilien Rogowski, ancien combattant de l'insurrection polonaise, devenu marchand des quatre-saisons à Marseille. Commandant de la cavalerie polonaise dans l'armée de Garibaldi, il se met fin mars à la disposition de la Commune : on le retrouve commandant à la redoute des Hautes-Bruyères puis au fort d'Ivry⁴⁰.

Les parcours des combattants transnationaux de la Commune sont cependant plus variés, comme en témoigne le général Cluseret⁴¹. Ce fils d'un colonel d'infanterie, sorti de Saint-Cyr en 1843, a participé à la répression des ouvriers parisiens en juin 1848. Après avoir séjourné dans les bureaux arabes en Algérie, il s'engage aux côtés de Garibaldi dans la compagnie italienne, avant de combattre dans la guerre de

Sécession américaine où il obtient ses étoiles de général, puis dans la révolution irlandaise des fenians. De retour en France, il se lie d'amitié avec l'ouvrier relieur Eugène Varlin, s'affilie à l'Internationale, fréquente les milieux journalistiques révolutionnaires. Condamné par l'Empire libéral, il retourne aux États-Unis et revient en France à l'occasion du 4 septembre 1870. Il participe ensuite aux Communes de Lyon, de Marseille, et enfin de Paris⁴².

Ce général à la fois français et américain rappelle la difficulté d'identifier les combattants « étrangers », à une période, par ailleurs, où la définition juridique et sociale de l'étranger demeure brouillée⁴³. Rappelons que sous ce terme nous cherchons ici des individus qui ont combattu en tant que volontaires sur d'autres terrains. Autrement dit, des Français exilés après 1848 ou 1851, qui ont combattu sur d'autres fronts et reviennent à cette occasion ; des personnes arrivées en France après l'échec d'un mouvement insurrectionnel dans leur pays d'origine et qui se mobilisent à nouveau en 1870 ; ou encore des volontaires étrangers venus d'autres pays combattre en France au nom de la République ou de la liberté des peuples. L'enquête est délicate dans la mesure où il faut pouvoir suivre ces trajectoires individuelles, et d'autant que la Commune de Paris présente une situation particulière. Le « second siège » gêne la circulation des personnes⁴⁴, et le caractère plus révolutionnaire et social de la Commune en a rebuté certains. La capitale, de plus, regroupe un important contingent d'étrangers, à une période où la France est l'une des rares terres d'immigration : le recensement parisien de 1866 compte 104 074 étrangers, soit 5,8 % de la population (contre 1,7 % dans la population française globale). Ce sont essentiellement des Allemands, des Belges et en moins grand nombre des Suisses, Italiens, Polonais et Luxembourgeois. Parmi eux se trouvent plusieurs centaines de réfugiés issus des précédentes luttes politiques européennes (insurrections polonaises, guerres de libération italiennes, etc. 45). Un certain nombre se mobilisent, en partie au nom de ces causes, parfois même avec un saut de génération : fils d'un réfugié polonais de 1831 né à Vierzon, Auguste Okolowicz avait été soldat pendant la guerre de Crimée (1854), puis chanteur et directeur du Casino Cadet à Paris, avant de devenir capitaine de la légion des volontaires de la France pendant le premier siège. Sous la Commune, il est élu commandant du 90e bataillon avant d'être intégré à l'état-major de Dombrowski⁴⁶. Des combattants venus de l'étranger, enfin, sont arrivés dès septembre dans le nord de la France ou à Paris. Parti de Londres, l'Italien Amilcare

Cipriani atteint la capitale française le 4, en compagnie d'autres compatriotes d'une « légion Cibaldi ». Né à Rimini, ce « commis voyageur » avait combattu en Crète en 1865, où il s'était lié d'amitié avec Gustave Flourens : aussi le retrouve-t-on sans trop d'étonnement garde au bataillon de Flourens, et au combat fin novembre 1870 à Maisons-Alfort. Après un rapide séjour lyonnais, il revient à Paris le 22 mars pour se mettre à la disposition du même Flourens : il devient lieutenant-colonel de son bataillon⁴⁷. Ces parcours ne signifient pas qu'il n'y ait pas de lien avec l'armée garibaldienne de l'hiver 1870 : outre les transfuges, la Commune a proposé très tôt à Garibaldi de devenir commandant en chef de la garde nationale, et nombre d'insurgés parisiens s'affichent comme « garibaldiens ». Les connexions existent, mais ces décalages font davantage de la Commune de Paris un second temps d'impulsion dans le mouvement de volontariat.

Peut-on proposer une estimation du nombre de ces combattants ? Les chiffres officiels, tels les « 1 725 étrangers environ » arrêtés indiqués par le général Appert⁴⁸, sont de peu d'utilité, pas plus que les listes d'étrangers ayant participé à la Commune établies après les faits⁴⁹. La définition de l'« étranger » y est souple, appuyée sur l'onomastique et modulée par la conviction versaillaise du « cosmopolitisme » de la Commune⁵⁰. À l'inverse, bien des « étrangers », en termes d'état civil, sont parfaitement intégrés dans la société parisienne et y sont peu identifiés comme tels : les quelques Allemands parisiens qui ont pris part à la Commune, malgré le décret d'expulsion du 28 août, n'étaient manifestement pas considérés comme Prussiens dans leur quartier. Ils se sont souvent retrouvés derrière les barricades, comme bien d'autres, par le jeu des réseaux de voisinage, d'affinités politiques, d'amitié ou d'intimidation et ne font donc pas vraiment partie de notre corpus⁵¹. En revanche se sont constituées des légions d'étrangers pour intervenir en tant qu'unités « nationales » dans la Commune : ainsi en est-il de la légion fédérale belge⁵², commandée par le colonel Melotte, un cheminot belge installé à Paris en 1867. Un bataillon des chasseurs polonais de 13 personnes a également été constitué, dirigé par un violoniste réfugié à Paris après l'insurrection de 1863. Certaines unités ont une valeur plutôt symbolique, d'autres ne sont pas restées inactives : une légion italienne formée mi-avril à la caserne du Prince-Eugène combat à Vanves en mai. Le lien entre la position de réfugié et l'engagement communard n'est évidemment pas immédiat, comme le montre le cas des Polonais⁵³. Cette colonie, comme on dit alors, forte d'environ 2 000 personnes, réunit,

pour le dire vite, des exilés de l'insurrection de 1830-1831, plus conservateurs, et des exilés de l'insurrection de 1863-1864, plus libéraux ou radicaux. Plus ou moins mêlé à la fin de l'Empire, le groupe se scinde au moment de la Commune. Une partie rejoint Versailles, par affinités politiques (comme le prince Poniatowski), ou par respect pour le statut de réfugié (comme le comte Zamoyski qui avait soutenu la République du 4 septembre). Les autres s'engagent dans l'insurrection parisienne, au nom de la France : défenseurs de la Pologne, de l'émancipation ou du thème nationalitaire de la libération des peuples. Parmi eux se trouvent des personnalités célèbres comme Jaroslaw Dombrowski, et d'autres moins connues comme Alexis Plaskowski, lieutenant d'état-major à la $17^{\rm e}$ légion.

Ce dernier exemple est néanmoins intéressant : il suggère en effet que des volontaires transnationaux se trouvent aussi dans la garde nationale parisienne. Par commodité, nous suivrons ici les non nationaux. Élargi dès septembre aux hommes valides de 20 à 40 ans, le recrutement de la garde ne concerne en principe que les citoyens français. Sous le siège puis pendant la Commune, l'engagement se fait toutefois beaucoup sur la base de l'interconnaissance (qu'elle soit vicinale, familiale, professionnelle) et de la réputation, surtout s'il y a expérience militaire. Il n'est donc pas étonnant que des non nationaux soient présents, qu'ils habitent depuis longtemps dans leur quartier, participent aux organisations militantes du début de l'année 1870 ou que leur parcours militaire soit connu. On ne peut pour autant en chiffrer le nombre. Nous avons mené une étude de trois bataillons : le 184e (13e légion), le 128e (11e légion) et le 3e (8e). Leurs états nominatifs n'indiquent malheureusement presque jamais le lieu de naissance ou les parcours. À suivre le mauvais indicateur du nom, l'impression reste d'une faible présence de ces étrangers dans la masse des fédérés. L'observation invite au moins à corriger un effet d'optique en rappelant que la grande majorité des combattants est bien composée de Parisiens (nés à Paris ou arrivés à l'issue des migrations régionales), fortement ancrés dans leurs quartiers. Certains volontaires transnationaux émergent pourtant au hasard des recherches, comme Malato Di Cornetto, négociant né à Trapani (Italie), acteur des luttes italiennes en Sicile en 1848. Présent à Rome avec Garibaldi, commandant de la barricade du faubourg Saint-Martin en décembre 1851, Di Cornetto a participé aux combats pour l'unité italienne en 1859 avant de se fixer de nouveau à Paris. Garde national pendant le siège, il est élu sous la Commune capitaine de son bataillon (le 160°)⁵⁴. Ces exemples laissent d'ailleurs

entendre qu'un certain nombre de ces combattants font partie de l'encadrement de la garde nationale. En s'appuyant sur la base de données du Maitron, Jean-Louis Robert note que, sur 481 communards étrangers recensés et ayant une référence militaire, la moitié environ possèdent un grade (officier supérieur, officier ou sous-officier)⁵⁵. Il est difficile d'en tirer des conclusions fermes compte tenu de l'incertitude signalée de la définition d'« étranger ». Des études ciblées confortent cependant l'impression. La guérilla d'Île-de-France, étudiée par Rémy Valat, compte 6 « ex-officiers polonais », désignés comme tels, sur 300 personnes. La dimension impériale n'y est pas absente : sur 3 officiers, un est polonais et un autre ancien zouave ; et sur les 17 sous-officiers, 2 sont polonais et 3 sont issus des troupes algériennes⁵⁶. Une telle surreprésentation se conçoit là encore : lors des élections, les gardes nationaux ont tendance à élire des personnes qu'ils connaissent et à qui ils font confiance, à savoir des militants connus d'eux, d'anciens militaires ayant une expérience dans les armées françaises (en Crimée, Italie, Algérie ou Mexique) ou encore ces combattants étrangers qui cumulent *a priori* savoir-faire au combat et portée symbolique des précédentes luttes. Ces conditions, bien sûr, peuvent se croiser.

Le phénomène apparaît avec une plus grande netteté aux échelons supérieurs, tels ceux des colonels de légion (chaque arrondissement compte une légion). En tenant compte des remplacements, une liste de 22 noms pour l'ensemble de la période peut être établie⁵⁷. Plus faciles à suivre, les parcours n'étonnent pas : deviennent colonels des ouvriers ou des employés ayant combattu pendant le siège et qui sont élus chefs de légion (comme Charles Grill, 2e légion); des militants, parfois francs-maçons, membres de l'Internationale ou d'une autre organisation politique (Nicolas Thévenot, 4e légion); des personnes ayant fait plusieurs campagnes dans l'armée française (Maxime Lisbonne, 10e légion). Trois correspondent à la définition proposée des combattants transnationaux. Adolphe Spinoy, colonel de la 3e légion, est un ancien capitaine dans les troupes belges. Ludomir Matuszewicz est fils d'un réfugié de l'insurrection polonaise de 1831. Il a fait une longue carrière dans l'armée française sur différents fronts (il obtient la Légion d'honneur en 1864) et, à la fin de l'Empire, il est proche des milieux républicains et révolutionnaires. Quant à Joseph Lucien Combatz, il est l'illustration type du volontaire transnational de la seconde moitié du XIX^e siècle. Né en Savoie avant l'annexion, cet officier de ligne télégraphique a participé aux guerres d'Italie à la fin des années 1850. En 1866,

il est commandant de la légion garibaldienne au Tyrol, puis l'année suivante dans le corps garibaldien en Crète. Plus tard, en septembre-octobre 1869, il dirige les volontaires aragonais dans la Sierra de Ronda. Présent à Paris pendant la guerre franco-prussienne, Combatz devient délégué des vingt arrondissements. Sous la Commune, il est nommé directeur des télégraphes le 19 mars. Après avoir exprimé son désir, au nom de ses expériences précédentes, de participer aux combats, Rossel le place le 12 avril à la tête de la 6e légion⁵⁸. Comme plusieurs autres officiers haut placés, il n'est donc pas élu mais nommé par l'état-major du ministère de la Guerre.

La part de ces hommes est plus visible encore au niveau du haut commandement. Sur les quatre délégations à la guerre (Brunel, Eudes, Duval, puis Cluseret, Rossel, et brièvement Delescluze), la plus longue échoit à Cluseret, déjà présenté (du 3 au 30 avril). Le constat est similaire pour les commandements militaires. Si l'on prend en compte la réorganisation du 5 mai qui clarifie les précédents dispositifs, les blanquistes Eudes et Bergeret se trouvent à la direction de la 1^{re} et de la 2^e brigade de réserve. La Cecilia est au « commandement du centre », Wroblewski à celui de l'aile gauche et Dombrowski à celui de l'aile droite. Ce dernier est une figure remarquée du Paris insurgé. Né en 1837, Jaroslaw Dombrowski est le fils d'un riche propriétaire polonais formé à l'école militaire de Saint-Pétersbourg. Alors qu'il est cantonné en Pologne, il prend fait et cause pour l'insurrection de 1863. Il s'enfuit après son arrestation, se rapproche des socialistes allemands puis se rend à Paris. Il est élu une première fois au Comité représentatif des émigrés polonais, puis échoue à sa seconde candidature pour ses idées trop « avancées ». En 1870, il se rapproche de l'AIT. Pendant le siège, il tente de mettre en place un détachement de cavalerie, ce que l'état-major français refuse. Après un séjour à Lyon, Dombrowski revient auprès de la Commune à Paris offrir ses services. Il est proposé puis élu chef de la 12^e légion. Après les défaites des 2-5 avril, il est nommé commandant en chef de la place de Paris par le Comité central. Ces commandants, qui plus est, nomment leurs états-majors, au sein desquels d'autres de ces combattants transnationaux sont visibles. Wroblewski s'entoure, par exemple, de Roman Czarnowski, réfugié de l'insurrection de 1830, ou d'Alexandre Wernicki et de Stanislas Roczinski, tous deux acteurs de l'insurrection de 1864. L'état-major de Dombrowski est mieux connu puisqu'il a fait l'objet d'un dossier complet réalisé par les versaillais⁵⁹. Celui-ci permet d'identifier plusieurs logiques de composition. La première est la dynamique de la guerre⁶⁰. En témoigne la présence de Georges Benoît, un Lyonnais qui a pris part à l'armée des Vosges et a été présenté à Dombrowski par des soldats garibaldiens. D'autres membres ont été rencontrés au sein de la 11e légion, notamment son colonel, l'ouvrier tailleur Étienne Favy ou Antoine Lavigne, « homme de lettres et métallurgiste », ancien militaire. Capitaine d'une compagnie de francs-tireurs pendant le siège, celui-ci était lieutenant-colonel dans cette même légion, avant de rejoindre l'état-major en question. D'autres, en revanche, sont davantage liés à l'expérience polonaise de 1863. Vladimir Rozalowski, réfugié après cette insurrection, était membre du comité directeur de l'Union des émigrés polonais avant la guerre ; Auguste Okolowicz, déjà présenté, avait ouvert la salle du Casino Cadet aux réunions des Polonais pendant le siège⁶¹; Alexis Plaskowski, un autre réfugié de 1863, était, lui, lieutenant d'état-major à la 17e légion avant d'aller rejoindre Dombrowski. Sans doute est-ce à ce niveau de commandement que la participation de ces combattants transnationaux et la relation avec les luttes antérieures sont les plus visibles. Ces hommes savent d'ailleurs parfaitement manier le langage romantique de l'engagement et suscitent le même type de lien que celui évoqué auparavant : « [Dombrowski] est vraiment aimé de ses hommes », atteste, lors d'une séance de l'Hôtel de Ville, le citoyen Johannard, après avoir souligné « l'admiration qu'éprouve la garde nationale pour ce général⁶² ». Ces militaires ne sont certes pas les seuls à incarner les luttes démocratiques ou républicaines : souvent cité à l'époque, Léo Frankel est un orfèvre hongrois ayant parcouru la France et les pays germaniques, adhérent à l'Internationale après avoir été lassalien. Sous la Commune, il est membre de la Commission du travail et de l'échange. Ces hommes assurent ainsi le lien entre la Commune et la « République universelle », une association confortée par la présence des autres combattants, plus difficiles à identifier, qui interviennent dans l'armée populaire de Paris.

Debout avec les damnés de la terre : l'Association internationale des travailleurs

Des relais plus organisationnels interviennent également dans ces connexions de longue distance. À commencer, bien sûr, par l'Association internationale des travailleurs (désormais AIT). L'organisation ouvrière n'est pas sans lien avec ce qui précède : beaucoup de combattants

transnationaux, on l'a vu, sont des internationalistes (comme Gustave Cluseret ou Jaroslaw Dombrowski), d'autres simplement déclarés tels : l'étiquette d'« internationaliste » a été largement distribuée pendant ou après les événements⁶³. La présence de cette association ouvrière dans le devenir communard a, on le sait, abondamment nourri analyses et interprétations. Présentons-la. Créée à Londres en 1864, l'AIT a eu plusieurs précédents, Fraternal Democrats (1845-1848), Association internationale (1856-1859)⁶⁴... Sa création s'origine également dans le prolongement du chartisme britannique, l'accroissement des tradeunions britanniques, la présence des réfugiés politiques londoniens ou encore l'accélération de l'industrialisation et des migrations ouvrières des années 1850. Significativement, elle naît de la rencontre en 1862 entre des ouvriers français, délégués à l'Exposition internationale de Londres (dont le voyage est financé par le Second Empire), et des tradeunionistes britanniques, puis, un an plus tard, des membres du comité de soutien à la Pologne. D'un point de vue institutionnel, vue d'en haut en quelque sorte, l'AIT se compose d'un conseil général, situé à Londres, où se trouvent des personnalités telles que l'ancien tailleur de Thuringe et réfugié de 1848 Johann Georg Eccarius, l'ancien chartiste Alfred Walton, le ciseleur mutuelliste français Tolain ou encore l'économiste et philosophe communiste Karl Marx. L'association se prolonge par des sections qui se développent dans toute l'Europe, principalement en Grande-Bretagne, France, Belgique, Suisse et, un peu moins à ses débuts, en Prusse, Italie, Espagne, Pays-Bas ou États-Unis⁶⁵. L'Internationale, comme on commence à l'appeler en 1870, est alors tout à la fois une organisation syndicale, une association politique internationale et un lieu de réflexion et d'échanges. Ses buts se partagent entre le projet d'une union des nations⁶⁶, la promotion de la liberté des peuples et la défense des prolétaires, qui « n'ont pas de patrie », contre leurs oppresseurs communs. Thèmes et débats ne sauraient donc se réduire à la seule opposition entre Karl Marx, qui promeut une unification du mouvement des travailleurs, et Bakounine, favorable à une position plus anarchiste d'autonomie des sections. Les points de vue s'échangent lors de grands congrès des délégués des différents pays, tels celui de Genève, de Lausanne, ou encore le fameux congrès de Bâle en 1869 lors duquel est affirmé le soutien à la collectivisation des moyens de production.

Vu d'en bas, c'est-à-dire des sections, des mondes ouvriers et des milieux républicains ou socialistes, le portrait diffère. Les sections de l'Internationale ne sont souvent qu'une organisation parmi d'autres,